



# Centre public d'Action sociale

## Programme stratégique transversal 2019 – 2024

### Introduction

Le présent programme stratégique transversal (PST) 2019 – 2024 a été rédigé conformément à la délibération A/2019/03/28-1.4 du 28 mars 2019 adoptant la Déclaration de politique sociale. Dès lors, le PST est articulé autour des axes stratégiques suivants :

- l'efficacité administrative (objectif stratégique 1)

*« Dans un contexte de raréfaction des ressources, il convient de tendre vers davantage d'efficacité. »*

*Il importe dès lors, outre l'adoption d'une démarche de rationalité dans l'utilisation des ressources, de développer des synergies avec les services communaux et des partenariats avec les pouvoirs locaux de l'ouest du Brabant wallon » ;*

- l'intégration de la dimension environnementale (objectif stratégique 2)

*« Cette intégration est aujourd'hui une exigence absolue. Dans ce sens, il est nécessaire d'initier des démarches favorisant les énergies vertes et/ou générant des économies d'énergie. Nous pensons plus spécialement à la Maison de repos qui à elle seule consomme plus d'énergie que l'ensemble des autres services du C.P.A.S. » ;*

- l'affermissement des services existants (objectif stratégique 3)

*« Le CPAS propose à la population de nombreux services (repas à domicile, SOS Dépannage, crèche/MCAE, maison de repos et de soins avec 15 lits de court séjour, etc.). »*

*Il s'impose désormais de stabiliser ces services et d'affermir leur organisation. Il importe par ailleurs d'y apporter les amendements nécessaires au maintien ou à l'amélioration de la qualité des services » ;*

- l'insertion socioprofessionnelle (objectif stratégique 4)

« Permettre à chacun de nos concitoyens de (re)trouver pleinement une fonction socioéconomique doit être au centre de nos préoccupations. C'est pourquoi il conviendra de développer nos efforts en matière de réinsertion socioprofessionnelle tout en étant spécialement attentif à la filière permettant la mise à l'emploi auprès d'employeurs issus du secteur privé. Cependant, il s'impose de rester attentif aux besoins spécifiques des personnes ainsi remises au travail en veillant au respect de leurs capacités de progression ».

Chaque « objectif stratégique » (O.S.), qui peut être défini comme la finalité poursuivie, reprend un ou plusieurs « objectif(s) opérationnel(s) » (O.O.). Ce dernier est le moyen opératoire pour atteindre l'objectif final et il nécessite la réalisation d'une ou plusieurs actions particulières.

## **1. O.S. : L'efficacité administrative**

Cet objectif stratégique vise l'efficacité par les partenariats et les synergies

Dans un contexte de raréfaction des ressources, il convient de tendre vers davantage d'efficacité.

Il importe dès lors, outre l'adoption d'une démarche de rationalité dans l'utilisation des ressources, de développer des synergies avec les services communaux et des partenariats avec les pouvoirs locaux de l'ouest du Brabant wallon.

Date de début : 01/09/2019		Date de fin : 31/12/2024	
Mandataire Responsable :	Marino MARCHETTI		
Responsable Administratif :	Luc RIGAUX		
Service :	Secrétariat		
<u>Equivalent temps plein</u> : 0,00			
<u>Statut d'avancement</u> : Non commencé			

## 1.1 O.O. : Les synergies et les collaborations

Cet objectif opérationnel regroupe l'ensemble des projets particuliers de synergies et / ou de collaboration à initier avec des entités tierces (la Commune de Rebecq, autres CPAS, etc.).

Date de début : 01/04/2019		Date de fin : 30/11/2021
Mandataire Responsable :	Marino MARCHETTI	
Responsable Administratif :	Luc RIGAUX	
Service :	Secrétariat	
<u>Equivalent temps plein</u> : 0,00		
<u>Statut d'avancement</u> : Non commencé		

### 1.1.1. Action : La gestion commune et partagée des marchés de fournitures et de services avec les CPAS disposant d'une "Maison de repos"

Le projet vise à rassembler les marchés de plusieurs maisons de repos des CPAS partenaires afin d'améliorer leur capacité d'influer sur les prix tout en réduisant la charge du travail administratif desdits marchés.

Dans un premier temps, il s'agira de circonscrire les marchés qui peuvent potentiellement s'inscrire dans cette démarche. En effet, le contexte de chacun des partenaires diffère. Ainsi, à titre exemplatif, certains font aujourd'hui appel à un tiers pour la confection des repas de leur résidence alors que d'autres ont confié à leur cuisine la réalisation des repas livrés à domicile.

Par la suite, il s'imposera de fixer avec précision le cadre juridique de ces synergies et de lancer les premiers projets de marchés communs aux CPAS partenaires.

Nous attendons de ce projet des retombées financières qui ne peuvent être estimées à ce stade car dépendantes de variables méconnues (le nombre de partenaires, le type de marchés concernés, la conjoncture économique, etc.).

La conduite de ce projet engendrera dans un premier temps un surcroît de travail pour les agents du CPAS compte tenu de la charge nécessairement induite par la préparation technique et juridique des synergies. En outre, le degré de technicité des marchés devrait s'accroître par le simple dépassement des seuils européens de marché. Cependant,

à terme ce projet devrait permettre de réduire la charge individuelle de travail compte tenu de la répartition des dossiers entre les partenaires. Enfin, la répartition des dossiers entre les partenaires est de nature à favoriser la spécialisation de chacun des agents gestionnaire.

Date de début : 01/07/2019		Date de fin : 31/12/2024
Mandataire Responsable :	Marino MARCHETTI	
Responsable Administratif :	Anne BRULE	
Service :	Secrétariat	
<u>Equivalent temps plein</u> : 0,00		
<u>Statut d'avancement</u> : Non commencé		
<u>Partenaires</u> : les CPAS gérant une MR/MRS		

### 1.1.2 Action: Le regroupement des services "Finances/comptabilité" et "RH"

Le projet vise à réunir dans un même bureau les agents des deux entités appartenant soit aux services "Finances/Comptabilité" soit aux services "RH".

Dans un premier temps, cette relocalisation des agents favorisera l'échange sur les pratiques et une application uniforme de la règle.

A terme, cette nouvelle synergie permettra d'améliorer la gestion des absences par la mutualisation des dossiers.

A noter que la hiérarchie veillera à la tenue d'une bonne entente entre les différents agents afin d'éviter des frustrations improductives.

Date de début : 01/09/2019		Date de fin : 31/12/2020
Mandataire Responsable :	Marino MARCHETTI	
Responsable Administratif :	Luc RIGAUX	
Service :	Secrétariat	
<u>Equivalent temps plein</u> : 0,00		
<u>Statut d'avancement</u> : Non commencé		
<u>Partenaires</u> : Administration communale		

### 1.1.3 Action: La systématisation des collaborations en matière de marchés

Ce projet doit permettre de systématiser les collaborations entre les deux entités en généralisant, en fonction des marchés, soit la clause de stipulation pour autrui, soit la création d'une centrale de marchés, soit la passation de marchés conjoints.

Il devrait en résulter davantage d'efficacité économique (se donner mutuellement accès aux marchés spécialisés) et administrative (réduction du nombre de marchés à passer).

Date de début : 01/09/2019		Date de fin : 31/12/2024
Mandataire Responsable :	Marino MARCHETTI	
Responsable Administratif :	Anne BRULÉ	
Service :	Secrétariat	
<u>Equivalent temps plein</u> : 0,00		
<u>Statut d'avancement</u> : Non commencé		
<u>Partenaires</u> : Administration communale		

### 1.1.4 Action: Un partenariat pour l'insertion socioprofessionnelle

Cette action vise à maintenir voire à développer l'outil existant de partenariat mis en place avec le CPAS de Braine-Le-Château. Voir la fiche projet 1.4.1.3.

Date de fin : 31/12/2024		
Mandataire Responsable :	Marino MARCHETTI	
Responsable Administratif :	Luc RIGAUX	
Service :	Secrétariat	
<u>Equivalent temps plein</u> : 0,00		
<u>Statut d'avancement</u> : Commencé		
<u>Commentaire du statut</u> : Le projet est ancien. Cependant, les sources de financement s'éteignent les unes après les autres. Il conviendra dès lors d'envisager de nouveaux modes de subventionnement du projet (Maribel ou autre).		
<u>Partenaires</u> : CPAS de Braine-Le-Château, le Cluster et l'Administration communale		

## 1.2 O.O. : La généralisation du contrôle interne

Le cadre général du contrôle interne a été adopté par le Conseil de l'action sociale le 22 décembre 2014 (délibération n° A/2014/12/22-1.4). Dans la foulée, le dispositif a été implanté dans la plupart des services à l'exception des services de l'accueil de l'enfance et de la Maison de repos en raison des bouleversements y intervenus dans le management. Aujourd'hui, ces services sont stabilisés et il est désormais possible d'y intégrer la démarche.

Date de début : 01/09/2019		Date de fin : 31/12/2021	
Mandataire Responsable :	Marino MARCHETTI		
Responsable Administratif :	Anne BRULÉ		
Service :	Secrétariat		
<u>Equivalent temps plein</u> : 0,00			
<u>Statut d'avancement</u> : Non commencé			

### 1.2.1 Action: L'implantation du contrôle interne à la Maison de repos, de soins et de court séjour

Ce projet d'implantation du contrôle interne à la Maison de repos, de soins et de court séjour devra concerner tous ses services et ses processus essentiels (service social, service administratif, les soins, la cuisine et service nettoyage et buanderie). Compte tenu de l'ampleur du travail et de la charge déjà assurée par ces services, l'analyse des processus, la détermination des risques et l'arrêt des procédures devant éviter ces derniers devront être finalisés pour la fin 2021.

Date de début : 01/09/2019		Date de fin : 31/12/2021	
Mandataire Responsable :	Marino MARCHETTI		
Responsable Administratif :	Véronique SAELENS		
Service :	Maison de repos, de soins et de court séjour		
<u>Equivalent temps plein</u> : 0,00			
<u>Statut d'avancement</u> : Non commencé			

### 1.2.2 Action: l'implémentation du contrôle interne dans les services de l'accueil de l'enfance

Ce projet d'implantation du contrôle interne dans les services de l'accueil de l'enfance devra concerner tous ses processus essentiels : tant ceux en relation avec les usagers que ceux relatifs à l'administration des services (notamment les processus en lien avec les services tiers). L'analyse des processus, la détermination des risques et l'arrêt des procédures devant éviter ces derniers devront être finalisés pour la fin 2020.

Date de début : 01/09/2019		Date de fin : 31/12/2020	
Mandataire Responsable :	Marino MARCHETTI		
Responsable Administratif :	Nathalie RASPÉ		
Service :	Service de l'accueil de la petite enfance		
<u>Equivalent temps plein</u> : 0,00			
<u>Statut d'avancement</u> : Non commencé			

## **2. O.S. :L'intégration de la dimension environnementale**

L'intégration des dimensions environnementales dans l'action du Centre est aujourd'hui une exigence absolue. Dans ce sens, il est nécessaire d'initier des démarches favorisant les énergies vertes et/ou générant des économies d'énergie. L'ensemble des services sont concernés. Cependant, il importe dans un premier temps de concentrer nos efforts sur des services gros consommateurs d'énergie tels les services de l'accueil de l'enfance et la Maison de repos.

Date de début : 01/09/2019		Date de fin : 31/01/2024	
Mandataire Responsable :	Marino MARCHETTI		
Responsable Administratif :	Luc RIGAUX		
Service :	Secrétariat		
<u>Equivalent temps plein</u> : 0,00			
<u>Statut d'avancement</u> : Non commencé			

## 2.1 O.O. : Les investissements générateurs d'économie d'énergie ou producteurs d'énergie verte

Cet objectif opérationnel vise à développer des initiatives qui permettent au CPAS de réduire son empreinte environnementale en engageant des investissements générateurs d'économie d'énergie ou producteur d'énergie renouvelable. Il concerne l'ensemble des projets physiques d'investissement.

Date de début : 01/09/2019		Date de fin : 31/12/2024
Mandataire Responsable :	Marino MARCHETTI	
Responsable Administratif :	Jacques ELVETICI	
Service :	Service technique	
<u>Equivalent temps plein</u> : 0,00		
<u>Statut d'avancement</u> : Non commencé		

### 2.1.1 Action: Le placement de panneaux photovoltaïques à la MR

Ce projet vise dans un premier temps à étudier l'opportunité du placement de panneaux photovoltaïques à la Maison de repos. Cette structure est particulièrement énergivore. Ainsi, en ce qui concerne l'énergie électrique, la Résidence a consommé 165.000 KW/h le jour et 132.000 kW/h la nuit (haute tension). Le coût de cette consommation avoisine les 50.000 euros par an. Il convient de signaler que les travaux engagés à la Maison de repos ont augmenté la superficie du bâtiment de plus de 55 %. Il existe donc un véritable enjeu environnemental et financier à réduire nos consommations d'énergie et/ou d'augmenter notre production d'énergie durable.

En fonction des conclusions de l'étude préliminaire, les investissements particuliers seront programmés et réalisés.

Le coût de l'investissement est évalué à ce stade à environ 70.000,00 euros (financement par prélèvement sur le fonds de réserve). Le rendement dudit investissement devrait avoisiner les 10 % (réduction des consommations + vente des certificats verts).

Date de début : 01/09/2019	Date de fin : 31/12/2023
----------------------------	--------------------------



Mandataire Responsable :	Marino MARCHETTI
Responsable Administratif :	Jacques ELVETICI
Service :	Service technique
<u>Equivalent temps plein</u> : 0,00	
<u>Statut d'avancement</u> : Non commencé	

Projections budgétaires :

Service	R/D	Grp économique	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
O	D	Fonctionnement		€ 3.000,00			€ 500,00		
E	D	Investissement			€ 70.000,00				
E	R	Prélèvements			€ 70.000,00				
O	R	Prestations				€ 7.500,00	€ 7.500,00	€ 7.500,00	€ 7.500,00

2.1.2 Action: Le placement de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la crèche « L'Écolline »

La crèche « L'Écolline » fonctionne exclusivement en utilisant de l'énergie électrique. Le coût annuel de cette énergie approche les 4.000 euros par an. Il y a donc une pertinence évidente à étudier la faisabilité et l'opportunité d'y placer des panneaux photovoltaïques. En fonction des résultats de l'analyse (coût évalué à 1.500,00 euros), des investissements particuliers pourront être programmés et réalisés.

Outre les économies en matière de consommation d'énergie fossile, ce projet devrait générer des recettes de vente de certificats verts (évaluation approximative : 3.000,00 euros).

Date de début : 01/09/2019		Date de fin : 31/12/2024	
Mandataire Responsable :	Marino MARCHETTI		
Responsable Administratif :	Jacques ELVETICI		
Service :	Service technique		
<u>Equivalent temps plein</u> : 0,00			
<u>Statut d'avancement</u> : Non commencé			

Projections budgétaires :

Service	R/D	Grp économique	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
O	D	Fonctionnement		€ 1.500,00			€ 300,00		

E	D	Investissement			€ 30.000,00				
E	R	Prélèvements			€ 30.000,00				
O	R	Prestations				€ 3.000,00	€ 3.000,00	€ 3.000,00	€ 3.000,00

### 2.1.3 Action: La facilitation des investissements

#### "écoenvironnementaux" pour les ménages à revenus modestes

Dans le cadre d'une collaboration avec les CPAS de l'ouest du Brabant wallon (Ittre, Tubize et Braine-Le-Château), nous disposons des services d'un tuteur énergie. Le bilan des activités de ce dernier nous amène à constater que certains de nos concitoyens peuvent difficilement accéder aux primes régionales liées aux investissements immobiliers économiseurs d'énergie. La présente action visera donc à mieux informer la population sur les dispositifs existants et à examiner les possibilités d'en faciliter le recours.

De même, les populations les plus défavorisées d'un point de vue économique sont souvent absentes des initiatives d'achats groupés d'énergie. L'objectif sera par conséquent de leur permettre de s'y inscrire plus facilement.

Pour plus d'efficacité, cette action sera menée en collaboration avec les agents du Plan de cohésion sociale.

Date de début : 01/09/2019		Date de fin : 31/12/2024	
Mandataire Responsable :	Marino MARCHETTI		
Responsable Administratif :	Julien VERHAEGEN		
Service :	Tuteur énergie		
<u>Equivalent temps plein</u> : 0,00			
<u>Statut d'avancement</u> : Non commencé			
Partenaires : Administration communale			

### 2.2 O.O. : Les initiatives permettant une action sur le comportement des personnes

Cet objectif opérationnel a pour finalité d'induire une prise de conscience des enjeux environnementaux tant immédiats qu'à venir. La démarche se veut civique et elle concerne les agents du Centre mais également ses

usagers. L'économie des ressources naturelles et leur préservation impliquent de fait celles du Centre (aspect économique et financier).

Date de début : 01/09/2019		Date de fin : 31/12/2024	
Mandataire Responsable :		Marino MARCHETTI	
Responsable Administratif :		Julien VERHAEGEN	
Service :		Tuteur énergie	
<u>Equivalent temps plein</u> : 0,00			
<u>Statut d'avancement</u> : Non commencé			

### 2.2.1 Action: La relance de la commission "énergie" de la Résidence d'Arenberg

En 2015, une commission "énergie" a été créée à la Résidence d'Arenberg. Elle avait pour finalités directes :

- l'organisation d'une structure pérenne de gestion de l'énergie (désignation d'un responsable énergie et création d'une équipe « énergie »),
- l'établissement d'un cadastre et d'une comptabilité énergétique,
- la prise de mesures concrètes en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie.

Pour ces trois finalités, de premiers résultats encourageants furent obtenus dès 2016. Nous pouvons citer notamment : une meilleure planification de l'utilisation des machines électriques en fonction des avantages du bihoraire, le remplacement des ampoules traditionnelles par du matériel "basse énergie", l'affichage des résultats positifs en matière de consommation d'énergie, la prise de conscience de l'utilité d'éviter des gestes générateurs de gaspillage (portes ouvertes, lumières allumées, etc.).

Suite au départ du tuteur énergie en 2017 et aux multiples changements intervenus dans le management de la Maison de repos, cette commission ne s'est plus réunie. Dès lors, de nombreux acquis, essentiellement comportementaux, se sont peu à peu perdus.

Le présent projet vise à relancer cette commission. Celle-ci devra reprendre ses travaux pour rencontrer les trois finalités directes énoncées ci-avant. Elle sera composée de représentants du management, des agents et des résidents.

Enfin, sur la base d'une analyse des résultats obtenus, il conviendra à

moyen terme d'envisager la transposition d'une telle initiative dans d'autres services (tels les services de l'accueil de l'enfance).

Date de début : 01/09/2019		Date de fin : 31/12/2024
Mandataire Responsable :	Marino MARCHETTI	
Responsable Administratif :	Julien VERHAEGEN	
Service :	Tuteur énergie	
<u>Equivalent temps plein</u> : 0,00		
<u>Statut d'avancement</u> : Non commencé		

### **3. O.S. : L'affermissement des services existants**

L'offre de services proposés par le Centre est importante et diversifiée : repas à domicile, SOS Dépannage, crèche/MCAE, maison de repos et de soins avec 15 lits de court séjour, etc.

Il s'impose désormais de les stabiliser et d'affermir leur organisation. Il importe par ailleurs d'y apporter les amendements nécessaires au maintien ou à l'amélioration de la qualité des services.

Date de début : 01/09/2019		Date de fin : 31/12/2024
Mandataire Responsable :	Marino MARCHETTI	
Responsable Administratif :	Luc RIGAUX	
Service :	Secrétariat	
<u>Equivalent temps plein</u> : 0,00		
<u>Statut d'avancement</u> : Non commencé		

#### **3.1 O.O. : L'optimisation de l'organisation et du fonctionnement de la Maison de repos**

La superficie de la Résidence a augmenté de plus de 50 %. L'offre en lits "classiques (MR/MRS) est passée de 81 à 85 et une nouvelle unité de 15 lits de court séjour a vu le jour.

Cette nouvelle configuration nécessite une adaptation du management de l'institution.

Date de début : 02/09/2019		Date de fin : 31/12/2024
Mandataire Responsable :	Marino MARCHETTI	
Responsable Administratif :	Véronique SAELENS	
Service :	Maison de repos, de soins et de court séjour	
<u>Equivalent temps plein</u> : 0,00		
<u>Statut d'avancement</u> : Non commencé		

### 3.1.1 Action: La révision du projet de vie

Le projet de vie de la Maison de repos n'a plus été modifié depuis le début des années 2000. Or, les spécificités de la population qui fréquente l'établissement ont depuis lors évolué. Il en est de même en ce qui concerne les connaissances et les pratiques en matière d'accueil des personnes âgées. Enfin, une croissance de près de 20 % du nombre de lits et la création d'une unité de court séjour ont également d'indéniables conséquences sur le projet de vie. Celui-ci vise à créer un cadre de vie en relation avec les aspirations personnelles tout en respectant les contraintes de la vie en collectivité. La démarche tend de fait à améliorer la qualité des services mais, avant tout, à préserver la citoyenneté du résident colocataire d'une communauté. Dès lors, le nouveau projet de vie devra reposer sur trois axes fondamentaux:

- le respect et le maintien de l'autonomie des résidents;
- le maintien d'un environnement familial et convivial par la participation des résidents et de leurs proches à la vie de l'institution;
- la possibilité pour le personnel de trouver et de garder un sens à leur travail en ce qui concerne notamment l'accompagnement des personnes vieillissantes.

Le nouveau projet de vie se présentera sous la forme d'un petit livret qui sera remis aux résidents et au personnel.

Date de début : 01/04/2019		Date de fin : 31/12/2019
Mandataire Responsable :	Marino MARCHETTI	

Responsable Administratif :	Véronique SAELENS
Service :	Maison de repos, de soins et de court séjour
<u>Equivalent temps plein</u> : 0,00	
Statut d'avancement : Non commencé	

### 3.1.2 Action: L'optimisation du court séjour

Le service social et le service administratif organisent les entrées des résidents par la gestion de la liste d'attente, l'élaboration du dossier administratif, la communication aux autres services d'une nouvelle entrée, etc.. Ces services ont été renforcés afin de pouvoir absorber la charge de travail supplémentaire liée au court séjour.

Le présent projet présente deux axes (sous-projets):

- améliorer la qualité de l'accueil;
- assurer la viabilité financière de la MR compte tenu de l'ouverture d'une unité de court séjour.

Ainsi, en ce qui concerne le premier axe, il conviendra d'initier rapidement **l'implémentation du contrôle interne afin d'établir les procédures nécessaires** nous donnant une assurance suffisante quant à la qualité des prestations (voir O.O. 1.2 et l'action 1.2.1).

En matière financière, il importe de noter que la gestion des entrées et des sorties a un impact immédiat sur les ressources de l'institution.

Dans un premier temps, il est nécessaire de tendre vers les objectifs d'occupation des lits suivants:

- 75 % pour le court séjour;
- 95 % pour les lits MR;
- 100% pour les lits MRS.

Le principal défi concerne bien évidemment le court séjour. Dès lors, la présente action consistera à la mise en place d'un mode de gestion des lits du court séjour nous permettant d'atteindre notre objectif (75%). Par ailleurs, il conviendra de donner à l'institution la notoriété qui sied par la **diffusion d'une information ciblée** (élaboration de folders, contacts avec les hôpitaux, articles dans la presse, présentation sur facebook, etc.). Enfin, en vue de **familiariser les professionnels de la santé avec notre institution**, nous organiserons à la Résidence des réunions de coordination sectorielle MRS-hôpital.

--

Date de début : 02/09/2019		Date de fin : 31/12/2022	
Mandataire Responsable :	Marino MARCHETTI		
Responsable Administratif :	Véronique SAELENS		
Service :	Maison de repos, de soins et de court séjour		
<u>Equivalent temps plein</u> : 0,00			
<u>Statut d'avancement</u> : Non commencé			

### 3.1.3 Action: L'amélioration du cadre de vie

L'action vise à rencontrer une demande pressante des résidents de pouvoir bénéficier de l'entourage d'animaux domestiques. Bien souvent, ils ont dû abandonner leur animal de compagnie en entrant à la Résidence. Nous constatons qu'une dizaine de résidents donnent régulièrement à manger aux chats errants. Certains jettent de la nourriture par les fenêtres malgré l'interdiction. Afin de mettre fin à ces pratiques peu recommandables tout en rencontrant une demande de nos résidents, le présent projet consiste en l'aménagement d'un enclos avec deux ou trois chèvres naines « biquettes » du côté droit de la nouvelle extension. En outre, ces chèvres permettront d'entretenir de façon durable le talus qui borde la Résidence.

Un projet semblable pourrait également être mené à la MCAE de Rebecq (poulailler).

Il conviendra par ailleurs de maintenir les outils de communication en adéquation avec les besoins des résidents. Nous pensons en particulier à l'accès à internet via un réseau "wifi" et au développement de la télévision numérique. A cet égard, il conviendra d'examiner la faisabilité technique et financière de tels développements.

Date de début : 01/09/2019		Date de fin : 31/12/2021	
Mandataire Responsable :	Marino MARCHETTI		
Responsable Administratif :	Véronique SAELENS		
Service :	Maison de repos, de soins et de court séjour		

Equivalent temps plein : 0,00

Statut d'avancement : Non commencé

Projections budgétaires :

Service	R/D	Code économique	2019	2020	2021	2022	2023	2024
O	D	Fonctionnement		€ 2.750,00	€ 300,00	€ 300,00	€ 300,00	€ 300,00

2.750 € exception faite du wifi et de la TV numérique

### 3.1.4 Action: Le développement de la politique de qualité des soins et de développement du lieu de vie (sous-actions 1.3.1.4.1 à 1.3.1.4.5)

En tant qu'MRS, nous avons l'obligation de mettre en place une politique de qualité axée sur la planification, l'évaluation et l'amélioration systématique de la qualité des soins et des services prestés.

Cette action reprend différents sous-projets:

1. Compte tenu des besoins relevés par les agents et les médecins, une attention particulière sera portée aux problématiques suivantes pour les années 2019-2020: l'hygiène bucco-dentaire, l'hygiène corporelle par l'utilisation de la douche, les risques de chutes et les problèmes liés à la dénutrition. Des **formations spécifiques** y seront consacrées et, le cas échéant, certaines procédures seront adaptées.
2. Parallèlement, de **nouveaux ateliers bien-être** seront initiés tel le massage des mains dans une ambiance musicale douce et adaptée.
3. La Résidence dispose désormais d'un nouvel **outil informatique**. La présente action vise à utiliser toutes les potentialités de ces nouvelles ressources pour une meilleure productivité et pour une statistique plus complète nous permettant de mieux évaluer nos dispositifs. Les nouveaux logiciels doivent être mieux adaptés à nos besoins et aux besoins des médecins traitants. Un travail important d'ajustement devra être entrepris avec les fournisseurs.
4. Des activités sont proposées aux résidents chaque semaine tout au long de l'année. Actuellement, la Résidence organise des sorties, des animations musicales, des jeux de société, des fêtes (à l'occasion du carnaval, de la Saint-Nicolas, de Noël, etc.), des séances de gymnastique, des ateliers culinaires, des ateliers décoration, etc. Les souhaits des résidents doivent rester notre priorité. Nous mettrons tout en œuvre pour que les activités les plus appréciées soient proposées



régulièrement. Par ailleurs, de **nouvelles activités** doivent être proposées. Notre volonté est de renforcer la convivialité et la qualité de vie dans notre Résidence. Dans cet esprit, nous développerons notamment le passage de groupes musicaux (les après-midi musicales).

5. De manière globale, nous devons davantage interroger les résidents sur leur appréciation du service rendu. Une **enquête de satisfaction** devra être réalisée auprès des résidents. Celle-ci abordera essentiellement les thèmes suivants : les repas, la propreté, les relations avec le personnel et les activités.

Date de début : 01/09/2019		Date de fin : 31/12/2023
Mandataire Responsable :	Marino MARCHETTI	
Responsable Administratif :	Véronique SAELENS	
Service :	Maison de repos, de soins et de court séjour	
<u>Equivalent temps plein</u> : 0,00		
<u>Statut d'avancement</u> : Non commencé		

Projections budgétaires :

Service	R/D	Code économique	2019	2020	2021	2022	2023	2024
O	D	Fonctionnement		€ 1.500,00	€ 1.500,00	€ 1.500,00	€ 1.500,00	€ 1.500,00

### 3.1.5 Action: La qualité nutritionnelle, la diversité alimentaire et la convivialité des espaces de repas (sous-projets 1.3.1.5.1 à 1.3.1.5.3)

Améliorer la qualité de l'alimentation, c'est améliorer le bien-être des personnes âgées et leur qualité de vie mais c'est aussi renforcer leur état de santé par le maintien de leurs défenses immunitaires.

Le **Plan wallon nutrition** santé et bien-être des aînés a été présenté au personnel de la cuisine afin qu'il s'en inspire dans leur quotidien. En 2019, un cuisinier, une infirmière et une aide-soignante suivront les formations organisées à l'initiative de l'Aviq sur le thème de l'alimentation. Dans la foulée, dans le cadre d'une large concertation interdisciplinaire, l'ensemble des propositions seront rassemblées et étudiées en vue, le cas échéant, de les adapter pour une intégration dans nos pratiques.

Par ailleurs, afin de varier au maximum les repas, il conviendra de veiller au maintien des pratiques suivantes:

- l'établissement des menus sur une période d'au moins 8 semaines (généralement 4 à 5 semaines dans les autres institutions);
- l'organisation de repas à thème qui rythment les saisons (barbecue, moules, repas des familles, repas frites, chicons au gratin, etc.);
- la mise à jour immédiate des fiches de goûts des résidents.

La pratique du "**fingers-foods**" est de plus en plus recommandée pour certaines pathologies (résidents désorientés). Elle améliorerait la nutrition des personnes concernées. Il conviendra de visiter une (ou plusieurs) institution la pratiquant afin d'évaluer les possibilités de son usage dans notre Résidence.

A noter qu'il serait intéressant d'examiner la pertinence d'engager un (e) diététicien (enne).

Enfin, l'**agencement de notre restaurant** n'a plus été adapté depuis de nombreuses années. Pour donner davantage d'intimités aux résidents et se distancier d'un aspect "cantine", de petites cloisons mobiles pourvues de plantes vertes seront installées (cette question a été examinée avec l'Aviq).

Date de début : 01/09/2019		Date de fin : 31/12/2024
Mandataire Responsable :	Marino MARCHETTI	
Responsable Administratif :	Véronique SAELENS	
Service :	Maison de repos, de soins et de court séjour	
<u>Equivalent temps plein</u> : 0,00		
<u>Statut d'avancement</u> : Non commencé		

#### Projections budgétaires :

Service	R/D	Code économique	2019	2020	2021	2022	2023	2024
O	D	Fonctionnement				€ 250,00	€ 200,00	€ 150,00
E	D	Investissement		€ 3.000,00	€ 2.000,00			
E	R	Prélèvement		€ 3.000,00	€ 2.000,00			

### 3.2 O.O. : L'optimisation financière, administrative et pédagogique des services de l'accueil de la petite enfance

Nos services de l'accueil de la petite enfance sont structurellement déficitaires d'environ 150.000 euros par an. Par ailleurs, les nombreux changements intervenus ces dernières années dans le management des services les ont fragilisés tant en ce qui concerne leur gestion administrative que la définition d'objectifs précis d'accueil.

Date de début : 01/09/2019		Date de fin : 31/12/2024	
Mandataire Responsable :	Marino MARCHETTI		
Responsable Administratif :	Nathalie RASPÉ		
Service :	Service de l'accueil de la petite enfance		
<u>Equivalent temps plein</u> : 0,00			
<u>Statut d'avancement</u> : Non commencé			

#### 3.2.1 Action: L'établissement d'un dossier visant à obtenir la transformation de nos MCAE en crèches

Nous disposons de deux MCAE : l'une à Rebecq (24 lits), l'autre à Quenast (12 lits). Les MCAE sont financées partiellement par l'ONE. Il importe de proposer à l'ONE un nouveau mode de financement qui prenne en compte les potentialités des espaces disponibles et, le cas échéant, les nouvelles exigences du pouvoir de tutelle en matière d'encadrement. Une attention sera portée à la problématique globale de l'accueil de la petite enfance sur l'ensemble du territoire communal (ex : situation des structures privées d'accueil).

Date de début : 01/09/2019		Date de fin : 31/12/2024	
Mandataire Responsable :	Marino MARCHETTI		
Responsable Administratif :	Nathalie RASPÉ		
Service :	Service de l'accueil de la petite enfance		

Equivalent temps plein : 0,00

Statut d'avancement : Non commencé

### 3.2.2 Action: L'adaptation du projet pédagogique et le renouvellement de l'attestation "qualité" pour nos services d'accueil de la petite enfance

Le renouvellement de l'attestation "qualité" est obligatoire tous les trois ans. A cette fin, une évaluation du plan qualité précédent sera réalisée et, sur cette base, un nouveau plan sera construit en fixant des objectifs clairs. Dans la foulée, le projet pédagogique sera amendé. L'objectif de la démarche est d'adapter constamment les pratiques et de rester en éveil pour offrir un accueil de qualité aux enfants de nos trois structures. Celles-ci ont toutes leurs spécificités propres compte tenu des particularités des projets d'accueil établis avec le personnel tout en veillant au maintien d'un socle commun de valeurs partagées (le respect du rythme de l'enfant avec une attention particulière accordée à leur sécurité intérieure, la stimulation à l'autonomie, la bienveillance et le contact avec l'extérieur/la nature). Sur ce point, la réorganisation récente des services par la création d'une coordination générale devrait permettre d'affermir ce socle commun.

Date de début : 01/09/2019		Date de fin : 31/12/2024	
Mandataire Responsable :		Marino MARCHETTI	
Responsable Administratif :		Nathalie RASPÉ	
Service :		Service de l'accueil de la petite enfance	
<u>Equivalent temps plein : 0,00</u>			
<u>Statut d'avancement : Non commencé</u>			

### 1.3.2.3 Action: L'amélioration des procédures de gestion des avances forfaitaires et des factures "clients"

Dans le cadre de l'implémentation du contrôle interne dans les services de l'accueil de la petite enfance, une attention particulière sera donnée à la révision des procédures de suivi et de gestion des avances forfaitaires et des factures clients afin de détecter et de traiter plus rapidement les éventuels impayés et les défauts de constitution des avances forfaitaires.

Date de fin : 31/08/2020	
Mandataire Responsable :	Marino MARCHETTI
Responsable Administratif :	Nathalie RASPÉ
Service :	Service de l'accueil de la petite enfance
<u>Equivalent temps plein</u> : 0,00	
<u>Statut d'avancement</u> : Commencé	

### 3.3 O.O. : Le maintien, voire le développement, de nos services de proximité : les repas à domicile et le SOS Dépannage

Le CPAS propose à la population deux services (repas et dépannage à domicile) dont l'impact bénéfique sur le maintien de nos aînés à domicile ne doit plus être démontré. Dès lors, les initiatives nécessaires devront être prises pour leur pérennisation et leur développement.

Date de début : 01/01/2020		Date de fin : 31/12/2021	
Mandataire Responsable :	Marino MARCHETTI		
Responsable Administratif :	Luc RIGAUX		
Service :	Secrétariat		
<u>Equivalent temps plein</u> : 0,00			
<u>Statut d'avancement</u> : Non commencé			

#### 3.3.1 Action: Adjonction aux services existants de petites prestations complémentaires

Le CPAS examinera la possibilité d'adjoindre aux prestations habituelles de nouvelles initiatives capables de renforcer l'attractivité du service.

--

Date de début : 01/01/2020		Date de fin : 31/12/2021	
Mandataire Responsable :	Marino MARCHETTI		
Responsable Administratif :	Luc RIGAUX		
Service :	Secrétariat		
<u>Equivalent temps plein</u> : 0,00			
<u>Statut d'avancement</u> : Non commencé			

### 3.4 O.O. : Le maintien et l'encouragement des initiatives citoyennes en relation avec l'accueil des réfugiés et des primos-arrivants

Cet objectif opérationnel vise à renforcer notre action en faveur des réfugiés et des primos-arrivants tout en favorisant l'émergence d'une solidarité "chaude" qui émane spontanément de la population.

Date de début : 01/01/2020		Date de fin : 31/12/2024	
Mandataire Responsable :	Marino MARCHETTI		
Responsable Administratif :	Fabrice ANKAERT		
Service :	Service social		
<u>Equivalent temps plein</u> : 0,00			
<u>Statut d'avancement</u> : Non commencé			

#### 3.4.1 Action: L'octroi d'une aide financière pour l'accueil des réfugiés

Dans le cadre des « Initiatives locales d'accueil » (ILA), ce projet vise à donner un petit coup de pouce aux citoyens qui s'engagent pour la solidarité à l'égard des réfugiés. Il s'agit d'une aide financière de 300,00 euros qui est octroyée mensuellement aux personnes qui hébergent des réfugiés.

Date de début : 01/01/2020		Date de fin : 31/12/2024	
Mandataire Responsable :	Marino MARCHETTI		

Responsable Administratif :	Fabrice ANKAERT
Service :	Service social
<u>Equivalent temps plein</u> : 0,00	
<u>Statut d'avancement</u> : Non commencé	

Projections budgétaires :

Service	R/D	Code économique	2019	2020	2021	2022	2023	2024
O	D	Fonctionnement		€ 3.000,00	€ 3.000,00	€ 3.000,00	€ 3.000,00	€ 3.000,00
O	R	Transfert		€ 3.000,00	€ 3.000,00	€ 3.000,00	€ 3.000,00	€ 3.000,00

## **4. O.S. : L'insertion socioprofessionnelle**

Permettre à chacun de nos concitoyens de (re)trouver pleinement une fonction socioéconomique doit demeurer au centre des préoccupations. Dès lors, il conviendra de développer nos efforts en matière de réinsertion socioprofessionnelle tout en étant spécialement attentif à la filière permettant la mise à l'emploi auprès d'employeurs issus du secteur privé. Cependant, il s'impose de rester attentif aux besoins spécifiques des personnes ainsi remises au travail en veillant au respect de leurs capacités de progression.

Date de début : 01/09/2019		Date de fin : 31/12/2024	
Mandataire Responsable :	Marino MARCHETTI		
Responsable Administratif :	Luc RIGAUX		
Service :	Secrétariat		
<u>Equivalent temps plein</u> : 0,00			
<u>Statut d'avancement</u> : Non commencé			

### **4.1 O.O. : L'emploi comme horizon**

Le travail et son corollaire l'emploi demeurent essentiel pour la participation à la vie en société tant du point de vue économique (disposer des ressources suffisantes) que social (bénéficier d'un statut/d'une fonction). Il s'agit pour le Centre de prendre toutes les

initiatives qui conduisent à cet horizon : des actions de socialisation à l'accompagnement vers l'emploi pérenne en passant par la formation.

Date de début : 01/09/2019		Date de fin : 31/12/2024	
Mandataire Responsable :	Marino MARCHETTI		
Responsable Administratif :	Fabrice ANKAERT		
Service :	Service d'insertion socioprofessionnelle		
<u>Equivalent temps plein</u> : 0,00			
<u>Statut d'avancement</u> : Non commencé			

#### 4.1.1 Action: La remise au travail dans le cadre des articles 60 et 61 de la loi organique

Le projet vise à utiliser pleinement nos capacités d'intégration des usagers dans un dispositif de remise au travail dans le cadre des articles 60 et 61 de la loi organique tout en veillant au respect des besoins et des capacités des personnes. En ce qui concerne la mise à l'emploi auprès des employeurs privés marchands (l'article 61), il conviendra de maintenir nos efforts pour accroître le nombre d'usagers remis au travail dans ce cadre spécifique. La pérennisation financière du cluster (action 1.4.1.3) est bien évidemment un élément essentiel pour la réalisation de la présente action.

Date de début : 01/09/2019		Date de fin : 31/12/2024						
Mandataire Responsable :	Marino MARCHETTI							
Responsable Administratif :	Agent en cours de recrutement							
Service :	Service d'insertion socioprofessionnelle							
<u>Equivalent temps plein</u> : 0,00								
<u>Statut d'avancement</u> : Non commencé								
<u>Partenaires</u> : l'Administration communale, le Cluster, les employeurs du secteur marchand et les employeurs du secteur non-marchand								
Projections budgétaires :								
Service	R/D	Code économique	2019	2020	2021	2022	2023	2024



O	D	Fonctionnement		€ 2.000,00	€ 2.000,00	€ 2.000,00	€ 2.000,00	€ 2.000,00
O	R	Transfert		€ 2.000,00	€ 2.000,00	€ 2.000,00	€ 2.000,00	€ 2.000,00

#### 4.1.2 Action: La pérennisation du salon de l'emploi

Le salon de l'emploi "Un Job à ta Porte" permet la rencontre entre les employeurs et les demandeurs d'emploi de l'ouest du Brabant Wallon. Il permet ainsi à de nombreux usagers de se confronter aux exigences du marché du travail voire de décrocher un stage, une formation ou un emploi. Afin d'améliorer la pertinence du projet, nous développerons les ateliers organisés en amont du salon afin permettre à chacun, employeurs et usagers du Centre, de s'y préparer au mieux (simulation des entretiens d'embauche, information précise des employeurs quant aux attentes des promoteurs du projet, aide au recrutement pour les employeurs peu habitués à la chose, etc.).

Date de début : 01/09/2019		Date de fin : 31/12/2024	
Mandataire Responsable :		Marino MARCHETTI	
Responsable Administratif :		Agent en cours de recrutement	
Service :		Service d'insertion socioprofessionnelle	
<u>Equivalent temps plein</u> : 0,00			
<u>Statut d'avancement</u> : Non commencé			
<u>Partenaires</u> : la MIRE BW, l'Administration communale, le Cluster, le FOREM et la Province du Brabant wallon			

#### Projections budgétaires :

Service	R/D	Code économique	2019	2020	2021	2022	2023	2024
O	D	Fonctionnement	€ 13.000	€ 15.000	€ 15.000	€ 15.000	€ 15.000	€ 15.000
O	R	Transfert	€ 13.000	€ 15.000	€ 15.000	€ 15.000	€ 15.000	€ 15.000

#### 4.1.3 Action: La pérennisation du "cluster"

Le cluster bénéficiait les années précédentes de trois sources de financement:

- l'intervention à 100 % dans les frais salariaux d'un agent ayant moins de 26 ans;
- l'attribution de 7 points APE pour l'engagement d'un "Job Coach";
- le subventionnement de formations/initiations dans le cadre de la

convention Forem - CPAS.

En 2018, le gouvernement wallon a décidé de revoir les deux derniers dispositifs. De ce fait, le "cluster" pourrait perdre ces deux sources de financement.

La collaboration avec le ou les CPAS de l'ouest du Brabant wallon s'avère avantageuse à bien des égards. Citons notamment: le bénéfice du dispositif "premier emploi", la réalisation d'économie d'échelle et la mise en place de projets particuliers qui n'auraient pu être menés sans ce partenariat.

Le présent projet visera donc à engager les démarches utiles à la pérennisation financière du cluster dans la mesure des capacités des autorités subsidiantes. Par ailleurs, afin de mieux correspondre aux besoins de nos usagers, il importe de renforcer leur accompagnement : personnaliser davantage le projet d'insertion.

Date de début : 01/09/2019		Date de fin : 31/12/2024	
Mandataire Responsable :		Marino MARCHETTI	
Responsable Administratif :		Luc RIGAUX	
Service :		Secrétariat	
<u>Equivalent temps plein</u> : 0,00			
<u>Statut d'avancement</u> : Non commencé			

Projections budgétaires :

Service	R/D	Code économique	2019	2020	2021	2022	2023	2024
O	D	Fonctionnement		€ 10.000,00	€ 10.000,00	€ 10.000,00	€ 11.000,00	€ 11.000,00

#### 4.1.4 Action: La réorientation des ateliers de recherche d'un emploi

Les ateliers de recherche d'un emploi demeurent un outil pertinent de réinsertion socioprofessionnelle. Néanmoins, nous constatons au fil des années un certain déclin de l'activité car de moins en moins en phase avec les besoins de nos usagers (ces derniers font valoir qu'ils peuvent faire ces recherches depuis leur domicile). Il convient donc de donner à ces activités une nouvelle plus-value. Des ateliers à raison d'une fréquence bimensuelle seront maintenus. Cependant, ils s'inscriront dans des séances à thème : la présentation auprès d'un employeur, les

attitudes et les comportements attendus par l'employeur, la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation, etc. Par ailleurs, des passerelles devront être établies avec le projet visant à proposer aux usagers des modules de formation axés sur la construction d'un projet personnel et professionnel.

Date de début : 01/09/2019		Date de fin : 31/12/2024	
Mandataire Responsable :	Marino MARCHETTI		
Responsable Administratif :	Agent en cours de recrutement et Cristelle DELMEE		
Service :	Service d'insertion socioprofessionnelle		
<u>Equivalent temps plein</u> : 0,00			
<u>Statut d'avancement</u> : Non commencé			
<u>Partenaires</u> : le Cluster, le CEFO, les Communes et CPAS de l'ouest du Brabant wallon, le FOREM, la MIRE BW et la Province du Brabant wallon			

Projections budgétaires :

Service	R/D	Code économique	2019	2020	2021	2022	2023	2024
O	D	Fonctionnement	€ 1.500,00		€ 1.500,00		€ 1.500,00	
O	R	Transfert	€ 1.500,00		€ 1.500,00		€ 1.500,00	

#### 4.2 O.O. : L'insertion sociale et les préalables à l'insertion professionnelle

Cet objectif opérationnel vise un public pour lequel l'emploi demeure une perspective très éloignée. La plupart d'entre eux connaissent d'importantes difficultés d'insertion et sont en situation de rupture sociale et culturelle. Cet axe rassemble l'ensemble des initiatives particulières qui permettent de rompre avec l'isolement, de faire du lien et de renouer avec l'"autre". Ces initiatives sont les préalables incontournables pour envisager l'insertion socioprofessionnelle.

Date de début : 01/10/2019		Date de fin : 31/12/2024	
Mandataire Responsable :	Marino MARCHETTI		
Responsable Administratif :	Fabrice ANKAERT		

Service :	Service social
<u>Equivalent temps plein</u> : 0,00	
<u>Statut d'avancement</u> : Non commencé	

#### 4.2.1 Action: L'organisation de formations adaptées pour l'obtention du permis de conduire

La possession d'un permis B est à ce jour indispensable pour décrocher un emploi. Or, nous constatons que beaucoup d'usagers jeunes et moins jeunes n'en disposent pas et qu'ils ont d'importantes difficultés pour réussir la première épreuve. Dès lors, nous organiserons avec des partenaires extérieurs agréés des modules de formation adaptés à notre public. Le coût sera pris en charge par le fonds d'activation sociale (module collectif).

Date de début : 01/01/2020	Date de fin : 31/12/2024
Mandataire Responsable :	Marino MARCHETTI
Responsable Administratif :	Agent en cours de recrutement
Service :	Service d'insertion socioprofessionnelle
<u>Equivalent temps plein</u> : 0,00	
<u>Statut d'avancement</u> : Non commencé	
<u>Partenaires</u> : le Cluster et les opérateurs de formation agréés (ASBL)	

#### Projections budgétaires :

Service	R/D	Code économique	2019	2020	2021	2022	2023	2024
O	D	Fonctionnement		€ 1.000,00	€ 1.000,00	€ 1.000,00	€ 1.000,00	€ 1.000,00
O	R	Transfert		€ 1.000,00	€ 1.000,00	€ 1.000,00	€ 1.000,00	€ 1.000,00

#### 4.2.2 Action: L'organisation de formations et d'activités favorisant l'insertion sociale

Il s'agit de développer des activités/formations favorisant l'estime de soi, la confiance en soi, la coopération interpersonnelle, le partage de valeurs, l'ouverture au monde et à l'autre, etc. Nous visons notamment les ateliers culinaires, la pratique d'un sport (par la prise en charge des frais d'équipement ou d'affiliation à un club), les ateliers bien-être et les activités culturelles. Pour mener à bien ces actions, il importe, par souci

de cohérence et d'efficacité, de prendre en compte les initiatives associatives et, en conséquence, de développer nos partenariats. Nous proposerons également à nos usagers des modules de formation axés sur la construction d'un projet personnel et professionnel. Ces modules sont une passerelle vers l'axe opérationnel relatif à la réinsertion professionnelle. Les projets seront financés par la Province du Brabant wallon et le fonds fédéral d'activation sociale.

Date de début : 01/01/2020		Date de fin : 31/12/2024
Mandataire Responsable :	Marino MARCHETTI	
Responsable Administratif :	Agent en cours de recrutement et Cristelle DELMEE	
Service :	Service d'insertion socioprofessionnelle	
<u>Equivalent temps plein</u> : 0,00		
<u>Statut d'avancement</u> : Non commencé		
<u>Partenaires</u> : le Cluster et les opérateurs de formation agréés (ASBL)		

Projections budgétaires :

Service	R/D	Code économique	2019	2020	2021	2022	2023	2024
O	D	Fonctionnement		€ 1.000,00	€ 1.000,00	€ 1.000,00	€ 1.000,00	€ 1.000,00
O	R	Transfert		€ 1.000,00	€ 1.000,00	€ 1.000,00	€ 1.000,00	€ 1.000,00

### 4.3 O.O. : Le logement - pierre angulaire de la réinsertion

La récupération ou la conservation d'un logement est bien souvent un préalable indispensable avant d'envisager la poursuite du travail social et, a fortiori, l'engagement d'un processus de réinsertion socioprofessionnelle. Dès lors, nos initiatives en faveur du logement sont une priorité pour la prochaine mandature.

#### 4.3.1 Action : Les aides au logement

Notre Centre intervient de différentes manières pour éviter la perte du logement (aides locatives, aides en matière énergétique, etc.).

La présente action entend intensifier ces aides logement en tant qu'outil de réinsertion.

Date de début : 01/01/2020		Date de fin : 31/12/2024	
Mandataire Responsable :		Marino MARCHETTI	
Responsable Administratif :		Fabrice ANKAERT	
Service :		Service social	
Equivalent temps plein : 0,00			
Statut d'avancement : Non commencé			
Partenaires : le Roman Païs, l' AIS et l'administration communale ; en ce qui concerne les aspects énergie, en collaboration avec les CPAS de Tubize, de Braine-le-Château et d'Ittre et avec l'appui de la Région wallonne			

#### Projections budgétaires :

Service	R/D	Code économique	2019	2020	2021	2022	2023	2024
O	D	Transfert <sup>1</sup> (aides locatives)	€ 13.000 à 15.000	€ 14.000 à 16.000	€ 14.000 à 16.000	€ 14.000 à 16.000	€ 15.000 à 17.000	€ 15.000 à 17.000
O	D	Transfert (aides énergie) <sup>2</sup>	€ 18.000 à 19.000	€ 18.000 à 19.000	€ 18.000 à 19.000	€ 18.000 à 19.000	€ 18.000 à 19.000	€ 18.000 à 19.000

#### 4.4.2 Action : L'accès au logement

Afin de permettre aux usagers de recouvrer leur droit au logement, le Centre accorde les aides suivantes :

- une intervention financière pour la constitution de la garantie locative ;
- l'octroi d'un logement d'urgence ou de transit suivant les cas ;
- l'attribution d'une prime pour les personnes sans abri qui acquiert un logement.

La présente action vise à intensifier l'intervention du Centre en la matière. Par ailleurs, dans ce cadre, le Centre entend promouvoir les collaborations avec le Roman Païs et l'Agence immobilière sociale (AIS). A cet égard, notre service social demeure le service de référence pour l'aide à la constitution des dossiers nécessaires à l'obtention d'un logement par l'intermédiaire des institutions visées ci-avant.

---

<sup>1</sup> Seul le crédit relatif aux interventions dans les charges locatives est repris dans le présent tableau.

<sup>2</sup> Ces crédits concernent les initiatives menées par les quatre CPAS mentionnés ci-avant dans le cadre du dispositif « tuteur énergie ».

Date de début : 01/01/2020		Date de fin : 31/12/2024
Mandataire Responsable :	Marino MARCHETTI	
Responsable Administratif :	Fabrice ANKAERT	
Service :	Service social	
Equivalent temps plein : 0,00		
Statut d'avancement : Non commencé		
Partenaires : le Roman Païs et l' AIS		

Projections budgétaires :

Service	R/D	Code économique	2019	2020	2021	2022	2023	2024
O	D	Transfert <sup>3</sup> (intervention dans les garanties locatives et octroi des primes)	€ 14.000 à 15.000	€ 15.000 à 16.000	€ 15.000 à 16.000	€ 15.000 à 16.000	€ 16.000 à 17.000	€ 16.000 à 17.000

Fait à Rebecq, le 20 septembre 2019.

---



---

<sup>3</sup> Seul le crédit relatif aux interventions dans les charges locatives est repris dans le présent tableau.